



## Offre d'emploi : CDD 12 mois

### Conseiller (ère) en rénovation énergétique de l'habitat collectif privé (copropriétés) ALEC Lyon

**Date de publication : 26 août 2020**

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole de Lyon agit au quotidien auprès de tous les acteurs engagés dans des démarches de transition énergétique.

Son équipe pluridisciplinaire se partage entre 2 cœurs de métiers :

- L'accompagnement technique et stratégique des acteurs et des projets (notamment en rénovation globale, efficacité énergétique, confort thermique, énergies renouvelables)
- L'animation du territoire, l'information et la sensibilisation à la maîtrise des consommations énergétiques.

L'Agence agit sur le territoire du Grand Lyon, soit 59 communes et plus d'1,38 millions d'habitants.

Rejoindre l'ALEC Lyon c'est intégrer une organisation en forte croissance, une équipe dynamique au service des citoyens et de l'ensemble des acteurs locaux. L'ALEC Lyon propose des missions variées pour relever les défis de la transition énergétique et du changement climatique.

L'ALEC Lyon est la cheville ouvrière d'une politique publique ambitieuse qui permet la rénovation énergétique des logements : <https://www.alec-lyon.org/nos-services/conseil-technique-en-batiment/ecorenov/>

#### **Détails des principales missions :**

Sous l'autorité du Responsable d'activité, vous aurez principalement en charge les missions suivantes par ordre d'importance :

#### **Mission de conseil et d'accompagnement technique des copropriétés dans leurs projets d'écorénovation globale**

- Apport de conseils techniques approfondis et personnalisés : notes de cadrage initiales, aide à l'élaboration de cahiers des charges, analyse d'audits énergétiques et d'études de maîtrise d'œuvre, appui au choix des entreprises de travaux, calcul des aides, instruction des dossiers ;

- Accompagnement au fil de l'évolution des projets : Intervention auprès des conseils syndicaux, des AG de copropriété, des syndic et maîtres d'œuvre pour accompagner la définition et la concrétisation du projet, facilitation des prises de décision de vote des travaux.

### **Participation aux autres activités de l'agence**

- Participation à des activités de conseil et d'animation du territoire en lien avec les priorités de l'agence, en fonction des besoins, par exemple des actions de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement d'institutions et collectivités partenaires qui participent à la dynamique locale de transition énergétique dans le secteur du bâtiment ;

### **Profil recherché**

- Formation supérieure technique Bac+2 à Bac+5 profil technicien et/ou ingénieur bâtiment ou énergie, architecte ou équivalent ; expérience significative et probante dans un poste de conseils en bureau d'étude ou en Espace Info-Energie\Agence Locale de l'Energie et du Climat ;
- Compétences en thermique du bâtiment, ventilation et systèmes de chauffage ;
- Appétence pour l'accompagnement au changement et à la sensibilisation à l'énergie ;
- Autonomie, esprit d'initiative et du travail en équipe, proactivité, facilité à entrer en relation, aisance rédactionnelle et dans l'expression orale, écoute, capacité à mobiliser, sens de la pédagogie ;
- Volonté forte de s'impliquer dans la transition énergétique.

### **Conditions de travail**

- CDD de 12 mois à pourvoir selon disponibilité du ou de la candidat(e) à l'ALEC Lyon ;
- Rémunération : 25 000 € à 28 800 € bruts/an, versés sur 13 mois, selon expérience ;
- Prise en charge de 50% de l'abonnement de transport ou indemnité kilométrique vélo ;
- Possibilité de mutuelle (prise en charge employeur à 60%) et prévoyance (100%) ;
- Tickets restaurant (prise en charge employeur à 60 %) ;
- 37h30 de travail par semaine avec un Jour de Repos par mois ;
- Poste basé à Lyon ; disponibilité occasionnelle soirs et week-ends ;
- Poste non cadre.

### **Pour postuler**

Adresser CV et lettre de motivation avec vos prétentions salariales, avant le dimanche 20 septembre 23h, à [emploi@alec-lyon.org](mailto:emploi@alec-lyon.org).

Les candidats non-contactés, avant le 25 septembre, pour les entretiens pourront considérer que leur candidature n'est pas retenue.